



ÉDITO

Nous voici arrivés au dernier flash info de cette année 2016 et avec lui la trêve des confiseurs. C'est l'occasion pour moi de faire le point sur les dossiers en cours.

2016 aura été une année de réflexion et de mise en place des nouveaux projets pour notre commune.

Celui concernant l'extension de l'Ecole Maternelle mobilise tous les partenaires actifs autour de l'école : choix du maître d'œuvre, élaboration des plans, demandes de subventions, achat du terrain jouxtant le parking de l'école et dépôt du permis de construire. Aujourd'hui tout est prêt, nous attendons le retour du permis de construire avant de lancer les appels d'offres.

L'agenda d'accessibilité vient de recevoir un avis favorable. Nous allons lancer les travaux de mise en accessibilité de la salle des fêtes et du lavoir nord.

Les travaux de réhabilitation de l'ancienne poste en micro-crèche ont démarré depuis le mois de novembre 2016 et avancent bien.

Quant au lavoir sud, il a fait peau neuve et il n'attend plus que sa grille en fer forgé.

La période des fêtes de fin d'année est traditionnellement bien remplie dans notre belle commune. Notre équipe communale n'aura pas chômé pour mettre en place les sapins, les décorations et l'éclairage de Noël. Les diverses illuminations et l'arbre de Noël des enfants de la commune, la foire gastronomique des produits du terroir, la venue de St Nicolas au comptoir du jardinier, sont autant d'occasions qui annoncent les fêtes de fin d'année.

Ces périodes de fêtes nous invitent aussi à nous montrer solidaires et attentifs aux autres, à ceux qui ont moins de chance. C'est tout le sens de l'action menée récemment, en partenariat avec le SDIS de Chaumont, en faveur du Téléthon. Je tiens ici à remercier toutes les personnes, tous les parents et enfants qui ont contribué à sa réussite par l'achat à la garderie de petits objets.

L'année n'est pas encore terminée qu'il faut déjà penser à 2017, particulièrement pour ce qui concerne le ramassage des déchets. A partir du 1er janvier prochain, la nouvelle agglomération prendra la compétence ordures ménagères. Il est à signaler que le jour de collecte va être modifié.

Je vous souhaite de douces et agréables fêtes de fin d'année, idéalement en famille, en tous cas entourés des personnes que vous aimez. Et j'espère, comme moi, que vous croyez toujours au Père Noël !

Enfin 2017 approche et j'ai le plaisir avec mon conseil municipal de vous inviter à la cérémonie des vœux qui se déroulera le samedi 7 janvier à 18h, à la salle des fêtes de Villiers.

Joyeuses fêtes de fin d'année
A bientôt et très bonne lecture
Votre Maire,
Laurence MEUNIER.

VIE MUNICIPALE

EXTRAITS DE DÉLIBÉRATIONS
SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2016

Motion : refus de la fermeture de la Maison Centrale de Clairvaux : L'annonce de la fermeture de la prison de Clairvaux, site emblématique de l'administration pénitentiaire spécialisé dans la prise en charge des détenus difficiles a suscité un vif émoi tant de la part des personnels pénitentiaires que des élus locaux et de la population. Le Conseil a adopté à l'unanimité la motion votée par les conseils départementaux de l'Aube et de la Haute-Marne.

Désignation des délégués à la nouvelle Communauté d'Agglomération : Avec la mise en place de la nouvelle Communauté d'Agglomération au 1^{er} janvier 2017, le Conseil a désigné à l'unanimité Mme MEUNIER Laurence, en tant que conseillère communautaire titulaire et M. LAVEY Yannick en tant que suppléant (pour mémoire, Villiers-le-Sec n'aura plus qu'un représentant).

Décision modificative n°3 – Budget M 14 2016 : le Conseil a adopté à l'unanimité, la décision modificative n°3 au budget général M14 (un virement de 4 000 € de la section « charges à caractère général » à la section « autres charges de gestion courante »).

Institution de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure T.L.P.E. : Le Conseil a décidé à l'unanimité de ne pas appliquer sur le territoire communal la T.L.P.E.

Mise à disposition d'un bureau pour l'association Chaumont US Memory : Le Conseil a décidé à l'unanimité la mise à disposition à titre gratuit d'une partie de l'ancienne bibliothèque, d'une superficie de 15 m², située au 32 Grande Rue, pour une durée de 3 ans, à l'Association Chaumont US Memory pour entreposer ses archives ; la mise à disposition sera effective dès que le siège social de l'Association sera transféré à Villiers-le-Sec.

Fixation des tarifs de la Salle des Fêtes et de la Salle du Lavoir Nord au 1^{er} janvier 2017 : Le Conseil a approuvé à l'unanimité le maintien des tarifs.

Rétrocession de la voirie et de la gestion des équipements communs – Rue Saint Savinien – précision sur la délibération 2016-09-09/01 : Le Conseil a autorisé à l'unanimité la rétrocession de la voirie et des équipements communs Rue Saint Savinien, moyennant l'euro symbolique.

Presbytère – Renouvellement du bail : le bail de location arrive à échéance au 31 décembre 2016. Le Conseil a décidé à l'unanimité de reconduire le bail à effet du 1^{er} janvier 2017 pour une durée de 6 ans à l'Association Diocésaine de Langres (52).

Vente de la parcelle ZO 239, située « rue du Levant » : Mme le Maire a exposé au Conseil qu'il y a lieu de fixer les conditions de vente du terrain situé rue du Levant, suite à la nouvelle division (parcelle ZO n° 239), effectuée en décembre 2016 par le cabinet Kolb. Le Conseil a accepté à l'unanimité la mise en vente du terrain situé rue du Levant, cadastré ZO n° 239. Le prix est fixé à 40 € le m², soit un total de 40 120 € pour une surface de 1 003 m².

ONF – Programme d'actions – Année 2017 : Madame le Maire a donné lecture du programme d'actions établi par les Services de l'Office National des Forêts de la Haute-Marne, Division de Chaumont, concernant les travaux d'investissement (Travaux sylvicoles dans la parcelle 28) à réaliser dans la forêt communale par l'O.N.F. en 2017. Le Conseil a décidé à l'unanimité de réaliser ces travaux dans la forêt communale.

INFORMATIONS—Réunion du 9 septembre

- L'agenda d'accessibilité a été accepté.
- Lors de la venue des gens du voyage, des barrages ont été placés pour bloquer l'accès à différentes voiries. Prévus dans l'arrêté préfectoral, ils ont été remboursés par la Préfecture mais les autres restent à la charge de la Commune.
- Mme MARY, secrétaire, va reprendre son service à mi-temps thérapeutique à partir du 3 janvier 2017. Nous lui souhaitons une bonne reprise dans son travail. Mme BONFILS restera à temps complet.
- Un devis a été validé pour une grille afin de fermer le Lavoir Sud.
- A la demande des Pompiers de Chaumont, la Commune a participé au téléthon et a réalisé une recette de 119 €.

Mairie
32, Grande Rue
52000 VILLIERS-LE-SEC
☎ : 03 25 03 25 11

Agence Postale
☎ : 03 25 31 99 81

Ouverture
Du mardi au jeudi
de 16h00 à 18h30
le samedi
de 10h00 à 12h00.

Bibliothèque

L'accès à la bibliothèque est possible aux horaires d'ouverture de l'Agence Postale. (veuillez vous présenter auprès de cette dernière).

Dates à retenir

Cérémonie des vœux :
Samedi 7 janvier 2017 à 18h00

Repas de aînés
Samedi 4 février 2017

Loto (association des parents d'élèves des 3 communes)
Samedi 11 mars 2017

Repas dansant de l'association « Trait et tradition »
Samedi 25 mars 2017

ÉTAT-CIVIL

Carnet rose :
20/10/2016 : Giulia de Vincenzo MUSTO et Chloé PENSEE

Ils se sont dit oui
03/12/2016 : Vincenzo MUSTO et Chloé PENSEE

Nous a quitté :
27/09/2016 : Michel MIGNOT

A VILLIERS-LE-SEC, L'HIVER VIENT

CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

La cérémonie de commémoration de cette année a connu une forte participation malgré un temps pluvieux.

Le cortège, conduit par Madame le Maire, ses conseillers, ainsi qu'une délégation de la 4ème batterie du 61ème Régiment, est parti de la mairie pour se retrouver devant le monument aux morts. Les discours du secrétaire d'Etat et de Madame le Maire ont précédé la lecture des morts pour la France et une Marseillaise entonnée en cœur par les militaires et la population. Un bel hommage à nos morts et un message d'espoir pour tous.



BEAUJOLAIS NOUVEAU

Pour fêter l'arrivée du Beaujolais Nouveau, l'association Chaumont Auto Sport 52, en partenariat avec la Commune de Villiers-le-Sec a proposé le vendredi 19 novembre une soirée de dégustation qui a connu un très grand succès.



NOEL DES ENFANTS

Le dimanche 4 décembre, plus de 70 enfants du Village se sont réunis à la salle des fêtes pour profiter d'un spectacle de ventriloque, suivi d'un conte et d'un spectacle de clowns.

Le spectacle s'est clôturé par l'arrivée très attendue du Père Noël qui a offert un tour de calèche et des friandises aux enfants présents.

La Commune a aussi participé au téléthon en proposant un stand de petits objets à acheter.



Informations diverses



Travaux de la micro crèche: Les travaux ont commencé le 2 novembre dernier. Un projet très attendu qui répond aux besoins des jeunes parents tout en préservant le choix de garde en nourrices. Pour toutes questions relatives à l'ouverture, veuillez contacter le service Education de l'Agglomération de Chaumont.



Jours de fermeture de la mairie et de l'agence postale pendant les fêtes: du 24 au 29 décembre 2016

Elections: Si vous souhaitez vous inscrire sur les listes électorales, vous pouvez vous présenter en Mairie jusqu'au 31 décembre, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de votre domicile sur la Commune de moins de 3 mois.

Jours des ordures ménagères: Attention, changement de jour pour la collecte des ordures ménagères : elle aura lieu **tous les mercredis** au lieu du lundi. Concernant la collecte des sacs de tri sélectif, elle reste le mardi en semaine paire. Pensez à sortir vos bacs (pour les ordures ménagères) et vos sacs (uniquement pour le tri sélectif) la veille au soir.

Site de la commune : Suivez l'actualité de la Commune sur son site : mairie-villierslesec52.fr